

Baromètre de l'Immobilier Responsable

L'OID évalue l'état d'avancement du secteur de l'immobilier d'investissement sur les démarches environnementales, sociales et de gouvernance

Notice de collecte 2021

SOMMAIRE

A propos du Baromètre de l'Immobilier Responsable

•

Le processus de collecte

•

Le calendrier de collecte 2021

•

Les nouveautés 2021

•

Contacts

A propos du Baromètre de l'Immobilier Responsable

Depuis la première édition en 2018, le **Baromètre de l'Immobilier Responsable** de l'OID évalue les pratiques ESG des acteurs du secteur de l'immobilier d'investissement. En partenariat avec l'**ASPIM**, l'**IEIF**, la **FSIF** et la **FFA**, cette étude annuelle a su se positionner comme une référence pour caractériser l'avancement du secteur sur la prise en compte des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance.



Pour consulter le Baromètre 2020 de l'Immobilier Responsable, [cliquez ici](#).

Différents objectifs structurent la démarche ayant abouti à la publication de la présente édition de ce Baromètre :

CONTEXTUALISER

les différences de pratiques entre les typologies d'acteurs, dues notamment à des stratégies et obligations réglementaires différentes.

RENDRE

le sujet de la performance extra-financière incontournable pour l'ensemble des acteurs.

INSPIRER

les acteurs en analysant les différents indicateurs, objectifs et plans d'actions que se fixent les acteurs de l'immobilier d'investissement en matière de finance durable.

LES OBJECTIFS STRUCTURANT LA DÉMARCHÉ

ÉVALUER

la transparence des démarches ESG menées par les acteurs de l'immobilier d'investissement.

ANALYSER

le niveau de maturité du secteur en matière de reporting ESG et par rapport aux 19 enjeux ESG étudiés par le Baromètre.

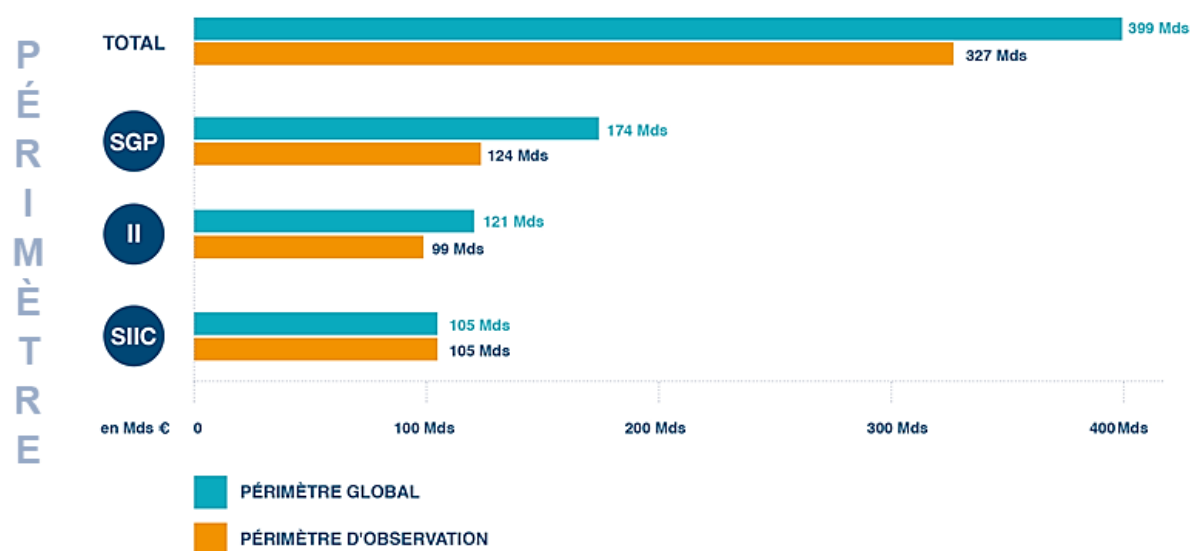
HIÉRARCHISER les enjeux ESG selon leur niveau de matérialité pour chaque typologie d'acteur de l'immobilier d'investissement.

L'OID collecte des informations sur les stratégies d'investissements responsables des sociétés sur l'ensemble des enjeux ESG. Ces enjeux sont traités à **l'échelle de l'actif immobilier**.

Les **sociétés cotées (SIIC)**, les **sociétés de gestion (SGP)** (à travers leurs fonds non cotés et mandats : SCPI, OPCI grand public, OPCI professionnels, autres FIA immobiliers), mais aussi les **investisseurs institutionnels** (assurances, mutuelles, etc.) de par leurs investissements immobiliers directs rentrent dans le périmètre¹. **Pour cette nouvelle édition, les promoteurs immobiliers intègrent le cadre d'analyse afin d'élargir la couverture tout au long du cycle de vie du bâtiment !**



Périmètre observé dans le Baromètre 2020 de l'Immobilier Responsable



¹ Seules les structures de droit français sont incluses dans le périmètre, les actifs immobiliers peuvent être situés en France ou hors France.

Le processus de collecte

Le processus de collecte dépend de la **typologie d'acteurs** car ces derniers ont des obligations réglementaires différentes.

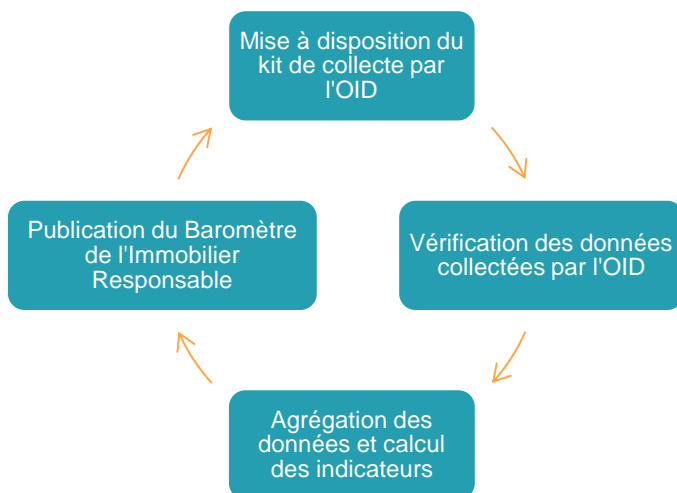
Les **investisseurs institutionnels**, les **sociétés de gestion de portefeuille** et les **promoteurs immobiliers** sont invités à participer à la collecte en remplissant un questionnaire, organisé suivant 3 critères d'analyse :

- La qualité et la transparence du reporting ESG,
- L'intégration des enjeux ESG,
- La gouvernance de la démarche ESG.

Les **sociétés d'investissement immobilier cotées** ont, pour la plupart, l'obligation de publier un document relatif à leur démarche ESG vérifié par un organisme tiers indépendant (OTI) appelé DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière). Les 3 critères précédemment cités sont analysés par collecte documentaire, réalisée à partir de l'analyse des rapports 2020 accessibles en ligne. L'analyse des données par l'OID fait ensuite l'objet d'une vérification et d'une validation par les équipes en charge de la gestion et des investissements immobiliers des SIIC analysées.

En parallèle, une collecte documentaire analyse les démarches ESG à l'échelle des **organismes de placement collectifs immobiliers** (OPCI GP et SCPI).

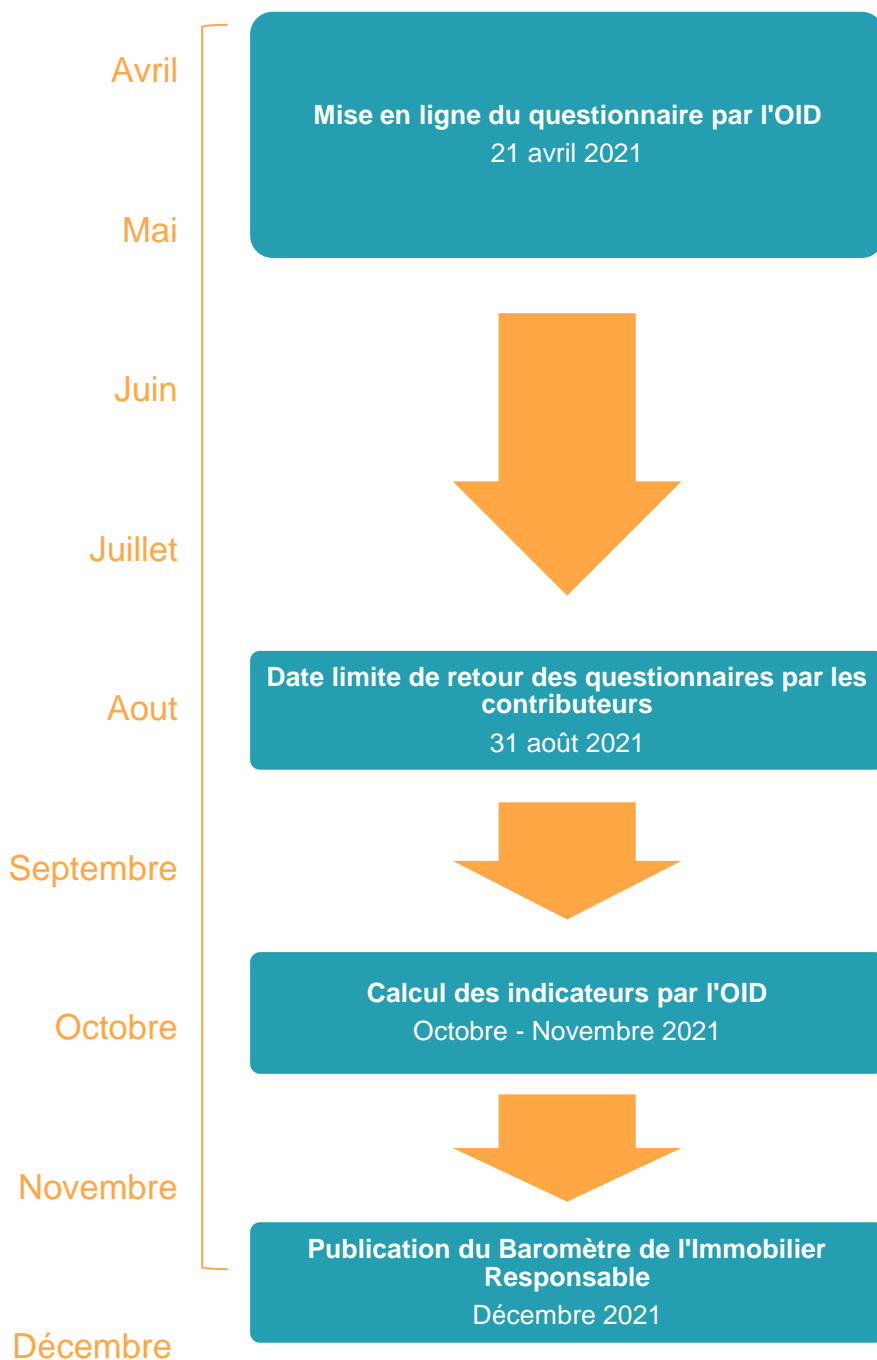
Les 4 étapes de collecte :



- Le **kit de collecte** est constitué d'un questionnaire au format Excel et d'une notice de collecte (présent document).
- Tout au long du processus, l'équipe de l'OID reste à la disposition des contributeurs pour les **accompagner** sur la collecte des données.
- La méthodologie de collecte, la vérification et le retraitement des données sont améliorés annuellement avec l'appui d'un **Comité d'Experts**.
- La **confidentialité** des données est garantie, les résultats seront publiés de manière agrégée. Un certificat de confidentialité peut être fourni sur demande.

Le questionnaire est à renvoyer **avant le 31 août 2021** à l'adresse :
benchmark@o-immobilierdurable.fr

Le calendrier de collecte 2021



Les nouveautés 2021

L'intégration des promoteurs immobiliers au cadre d'analyse du Baromètre :

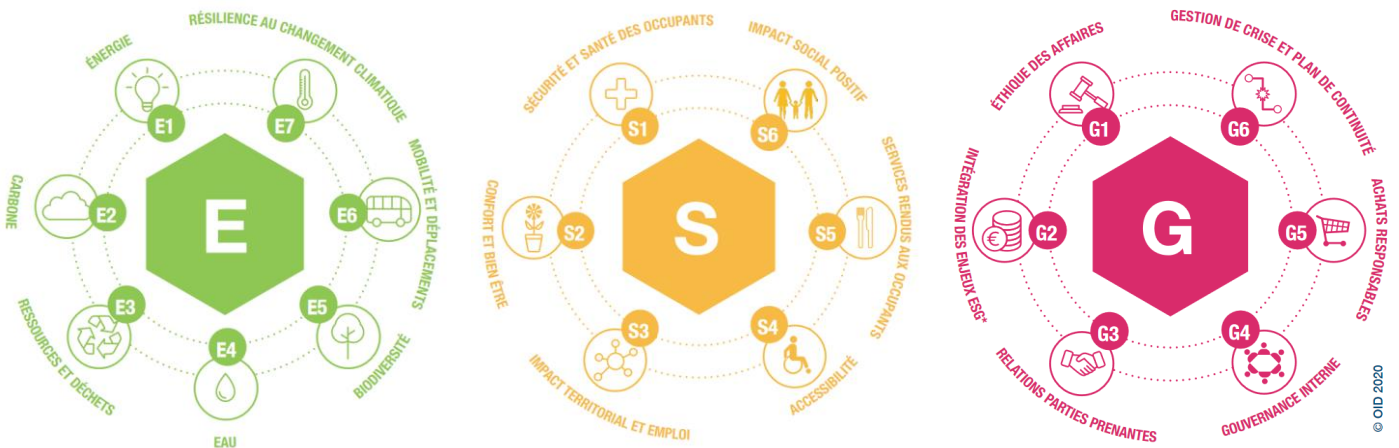
Pour élargir le périmètre du cycle de vie couvert par l'analyse du Baromètre, et pour répondre à la demande grandissante des acteurs, l'OID ouvre la collecte du Baromètre de l'Immobilier Responsable aux promoteurs immobiliers !

Le renforcement des questions portant sur les alignements réglementaires en matière de reporting extra-financier :

Face au renforcement du cadre réglementaire national et européen, les acteurs ont de plus en plus d'obligations en matière de reporting, qui viennent structurer leurs démarches : renforcement du reporting avec l'article 29 de la loi Energie Climat, Taxonomie Verte Européenne, règlement SFDR, ...

L'intégration de nouvelles questions ouvertes :


Afin de saisir pleinement les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs, et comprendre leurs démarches, des questions ouvertes ont été intégrées aux questionnaires. Leur analyse restera anonyme.






Pour en savoir plus sur le référentiel des 19 enjeux ESG de l'OID, consultez le [Guide des 19 enjeux pour un immobilier responsable](#).

Contacts

L'équipe de l'OID est à votre disposition pour répondre à toute question :

 +33 (0)7 69 78 01 10

 benchmark@o-immobilierdurable.fr

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux :   

A PROPOS



L'Observatoire de l'Immobilier Durable – OID – est l'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OID qui rassemble plus de soixante-dix membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France sur toute sa chaîne de valeur. Acteur indépendant, au service de l'intérêt général, l'OID est une association qui participe activement à la montée en puissance des thématiques ESG en France et à l'international, par un programme d'actions sur le terrain et auprès des pouvoirs publics.

Pour plus d'informations : www.o-immobilierdurable.fr

MEMBRES

AEW Europe – AG2R LA MONDIALE – Allianz Real Estate France – Altarea Cogedim – Amundi Immobilier - ARP Astrance – ARSEG – Aviva Investors France - Axa Investment Managers – BNP Paribas Cardif – BNP Paribas Real Estate - Bouygues Bâtiment Île-de-France – Bouygues Immobilier – Cap Terre – Carmila – Casino Immobilier – CBRE – CDC Investissement immobilier - CeGeREAL – Citae – CLS Citadel – Covea Immobilier – Crédit Mutuel Arkea – Cushman & Wakefield – Deutsche Bank Asset Management – EDF R&R – Etyo Green Insight - Foncière INEA – Gecina – GAIA – Grand Ouest Gestion d'Actifs – GRDF - Greenaffair – Groupe ADP – Groupe Caisse des Dépôts – CDC Investissement Immobilier – Horizon AM – HSBC REIM - Icade – IKO Real Estate – Immo Mousquetaires – JLL - KEYS Asset Management – La Française REM – Macifimo – Maif – Manexi – Nexity – Nhood - Norma Capital - OFI Pierre - OGIC – Perial Asset Management – Poste Immo – Primonial REIM – ProBTP – RTE – Scaprim – SFL – Sinteo – SMA BTP - Société de la Tour Eiffel - Steam'O – SwissLife REIM – Telmma – Union Investment